

Les travaux à travers la ville

Les travaux d'aménagements et d'amélioration à travers la ville se poursuivent durant l'été :

L'entretien de la voirie



L'esplanade devant l'Aquapol est maintenant achevée. Nous rappelons qu'elle est interdite aux deux-roues. En revanche, une station Veli'b sera bientôt implantée, probablement d'ici la rentrée à proximité de cet équipement, comme dans différents points de la ville. 26 quercus ilex (chênes verts) viennent d'être plantés rue Marcel Sembat, ce qui termine l'aménagement de cette rue.

**Tchat avec
Jean-Loup Metton
lundi 29 juin
19h00/20h
sur 92120.fr**

Les bâtiments de la ville

■ La galerie commerçante Gillon s'élève

Le gros œuvre de la future galerie commerçante rue du Colonel Gillon a été effectué, elle commence donc à prendre forme.

■ Buffalo : étendre le réfectoire

Ce chantier comprend à la fois l'extension de la maternelle Buffalo pour créer de nouvelles classes, un centre médico-scolaire, la transformation et l'agrandissement du réfectoire au rez-de-chaussée de l'école élémentaire et la cuisine en



liaison froide. Dans un premier temps, la consultation pour les confortations de carrières s'est terminée pour un démarrage effectif des travaux en juillet.

■ L'extension du réfectoire Queneau quasi achevée

L'extension de 100 m² du réfectoire est quasi terminée. Ne restera plus qu'à transférer l'ancienne cuisine dans les nouveaux locaux qui disposeront de trois espaces, l'un de stockage, le 2^e de réchauffage et de self, enfin une laverie.

■ Un nouvel « Espace Jeunesse » bientôt livré

Le Club 14-17 ans du 84, avenue Jean Jaurès est en passe d'être livré : l'aménagement intérieur est réalisé. Ne manque plus que l'extérieur à finaliser, pour que les jeunes utilisent, d'ici la rentrée, cet équipement qui faisait défaut au sud-ouest de Montrouge.

■ Pôle de Solidarité

La consultation concernant la restructuration du Centre de Santé en Pôle de Solidarité a été lancée. L'entreprise sera désignée sous réserve que le marché soit fructueux. Si c'est le cas, l'objectif est de débiter les travaux à la rentrée.



■ Tribune Jean Lezer : la démolition prévue cet été

Ont été installés des modules provisoires à l'angle des rues Maurice Arnoux et de Chateaubriand au cours du printemps avec des vestiaires, des douches et des bureaux. Si l'appel d'offre est concluant, la tribune devrait être démolie cet été.

Des espaces toujours plus verts

Le service des espaces verts de la Ville n'a pas attendu les directives européennes, pour passer progressivement du traitement chimique au traitement « naturel » de ses arbres, fleurs et autres végétaux. Déjà, depuis quelques années, l'emploi plus soutenu de graminées et plantes vivaces moins exigeantes en eau, s'inscrit dans une démarche de développement durable sans pour

autant sacrifier à l'aspect décoratif des massifs.

Le traitement phytosanitaire classique, s'effacera progressivement au profit d'application par brumisation de bio-stimulants (à base d'algues essentiellement) sur le feuillage des platanes d'alignement. Cet usage moindre des produits phytosanitaires est également de mise à Montrouge en matière

de traitement des parasites (pucerons et acariens plus particulièrement) sur les arbres d'alignement, y compris du cimetière : les produits utilisés sont alors 100% naturel (solution aqueuse de 11 extraits de plantes dont un jus d'ail). En outre, sont employées depuis quelques années les larves de coccinelles pour lutter contre les pucerons qui envahissent notamment les rosiers.

Depuis un an, pour réduire de façon biologique les « mineuses des marronniers », sont disposés dans ces arbres des pièges, contenant des phéromones femelles.

L'épandage de paillis de copeaux de bois (du *mulch* de peuplier par exemple) sur les parterres permet également de réduire l'évaporation d'eau, et de ce fait d'espacer les arrosages, de limiter la pousse de « mauvaises herbes » et le recours aux produits chimiques. Toujours pour limiter les arrosages, l'emploi de géraniums lierre est privilégié plutôt que les pétunias *surfinias* plus gourmands en eau dans les suspensions fleuries et jardinières.

■ Un supplément de verdure

Poursuivant sa politique de création de jardins d'angles, la Ville vient de réaliser un nouvel espace vert de 75 m² à l'angle de la rue Descartes et du passage Raymond.

Conçu sur l'emplacement d'un bâtiment vétuste, les travaux pour la réalisation de ce jardin d'angle ont nécessité le désamiantage, la démolition, les ravalements, les terrassements et les plantations. À cette occasion, le service « espaces verts » a mis en place un cahier des charges lié au développement durable. Des plantations pérennes de graminées et plantes peu exigeantes en eau ont été mises en œuvre, pour éviter à ce jardin l'installation d'un arrosage automatique compensé par la mise en place des arrosages ponctuels si nécessaire.

La terre est recouverte d'un paillage organique (broyage d'écorces de peupliers) qui évite la pousse des « mauvaises herbes » et l'évaporation de l'eau, mais qui enrichit aussi le sol en se décomposant.

Ce jardin planté en avril comporte trois strates végétales : au premier plan des *vinca minor* (pervenches) et des *sedum* à floraison estivale, au deuxième plan des graminées de végétation moyenne (*aristida purpurea*) et en fond des graminées à grand développement (*misanthus sinensis*) donnant un fond souple de couleur mordorée en hiver. Un arbre (*nothofagus*) en forme de cépée vient tout naturellement prendre place au sein de ce jardin. Après quelques semaines de croissance, tout cela aura fière allure.



Horaires d'été des squares

Du 1^{er} avril au 30 septembre :
ouverture de 7h30 à 20h
(au lieu de 8h30 à 18h)

■ Des jardiniers qui se surpassent

Les jardiniers se sont encore surpassés cette année : les massifs de fleurs au printemps étaient encore plus beaux et spectaculaires que d'habitude. Toute l'année, ils travaillent d'arrache-pied pour offrir à tous un environnement attrayant de verdure, de couleurs et de gaieté qui mettent du baume au cœur d'une population qui vit parfois des temps difficiles.



■ Montrouge obtient sa 3^e Fleur !

La ville de Montrouge est une nouvelle fois primée au concours Régional des Villes et Villages Fleuris et de l'amélioration du cadre de vie d'Île-de-France.

En effet, notre commune a reçu officiellement une 3^e Fleur, le 7 avril au Parc floral de Vincennes. Cette 3^e Fleur survient neuf ans après la 2^e Fleur et onze ans après la 1^{re}.

Le jury de ce concours, organisé chaque année par le Comité Régional du Tourisme d'Île-de-France, attribue les récompenses en fonction de critères tels que la qualité et l'ampleur du fleurissement, l'équilibre de sa répartition dans la localité : les aspects environnementaux sont également très importants. Aujourd'hui, 10 communes des Hauts-de-Seine sont titulaires de cette récompense qui montre les efforts consentis par la Municipalité en matière de fleurissement sur un territoire aussi exigu : 207 ha soit 2 km². Mais notre commune est la seule des Hauts-de-Seine à obtenir cette 3^e Fleur cette année.

Montrouge arbore déjà ses trois fleurs sur les panneaux jaunes en entrées de ville. L'expérience montre que les Montrougiens comme les visiteurs n'y sont pas insensibles. L'image agréable de la commune n'en est que renforcée.

Concours des pavillons et balcons fleuris



Il est encore temps de s'inscrire au concours 2009 : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 29 juin.

Le bulletin d'inscription est disponible :

- au centre administratif
- secrétariat des services techniques (3^e étage)
- dans Montrouge Magazine N°83
- sur www.ville-montrouge.fr rubrique Actualités

Le ministre de la relance attentif à notre futur métro



Un cortège d'officiels parmi lesquels Patrick Devedjian, ministre chargé auprès du premier ministre du plan de relance et Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, Jean-Loup Metton, maire de Montrouge et Conseiller général ainsi que Pierre Mongin PDG de la RATP s'est rendu le 7 mai dernier sur le chantier du prolongement de la ligne 4 de la Porte d'Orléans jusqu'à la mairie de Montrouge.

Les élus ont pu constater que les travaux de construction des ouvrages de raccordement des nouvelles voies au terminus actuel de Porte d'Orléans et de perçage du tunnel étaient bien avancés : les années à venir seront celles de la construction et l'aménagement de la nouvelle station Mairie de Montrouge. Mais il s'agit aussi de créer des voies de garage des trains ainsi qu'une zone de maintenance à l'arrière de la station. La création du nouveau tronçon Porte d'Orléans – Mairie de Montrouge

nécessite la création d'un tunnel de 1 470 m de long au départ du terminus actuel de la ligne. Soit 680 m de tunnel de circulation à deux voies pour l'exploitation commerciale du prolongement, suivis de 90 m pour la station et de 700 m destinés aux installations d'arrière station à Mairie de Montrouge. L'ouvrage est bien sûr bâti en profondeur, à environ 15 m pour l'essentiel du tracé.

Un tracé qui passe sous le square du Serment de Koufra, puis, sous le boulevard périphérique, et continue dans Montrouge sur l'axe de l'avenue de la République.

■ Création de 1 500 m de souterrain

Le nouveau terminus de la ligne, situé à proximité de la Mairie, disposera de 3 accès. Conçue autour des deux voies de circulation du métro et de 2 quais

latéraux permettant l'accueil de rames de 6 voitures, la station Mairie de Montrouge sera équipée d'escaliers mécaniques et d'ascenseurs. Pour le confort des voyageurs, un nouvel accès est créé au nord de la station et deux ascenseurs sont mis en place pour permettre l'accessibilité de la station à tous.

■ Les financeurs

Inscrit au contrat de plan Etat-Région 2000-2006, le financement du projet s'élève à près de 170 millions d'euros, financés par la Région d'Ile-de-France à hauteur de 71 millions d'euros (42%), l'État à hauteur de 40 millions d'euros (24%), la RATP à hauteur de 27 millions d'euros (17%), le Conseil général des Hauts-de-Seine à hauteur de 24 millions d'euros (14%) et la ville de Montrouge à hauteur de 5 millions d'euros (3%).

Nuisances liées aux travaux du métro

Selon un arrêté municipal du 10/04/2008, les travaux RATP de prolongement de la ligne 4 du métro sont autorisés de 7h à 21h du lundi au vendredi, ce jusqu'en août 2010. Après cette date, un autre arrêté en précisera les modalités.

Rappel d'enquête publique

Jusqu'au 3 juillet 2009 inclus, une enquête publique est ouverte pour la modification du plan local d'urbanisme. L'année et demi de pratique a permis de tirer certains enseignements. Il est ainsi apparu nécessaire d'apporter quelques précisions ou éclaircissements.

Le dossier de modification est consultable à la Direction de l'Aménagement Urbain du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le

samedi matin de 8h30 à 12h00 à l'accueil du Centre Administratif. Un commissaire enquêteur est également à votre écoute les :

- mardi 16 juin de 14h30 à 17h30,
- samedi 27 juin de 9h00 à 12h00
- vendredi 3 juillet de 14h30 à 17h30.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le 194 le soir et dimanche

La ligne de bus 194 améliore son service : depuis le 11 mai elle fonctionne en soirée et le dimanche sur la totalité de son itinéraire. Cette amélioration de service a été décidée et financée par le Stif (autorité organisatrice des transports en Ile-de-France).